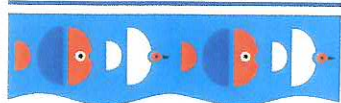


Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le : 16 Février 2011
Et publication ou affichage
du : 21 Février 2011



Syndicat Mixte du
Bassin de l'Or



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OR

Séance du 9 février 2011

Salle de la C.C.P.O. à Mauguio

DELIBERATION n° 3-09-02-2011

Objet : Modification du tableau des effectifs

	Délégués titulaires		Délégués suppléants	
Communauté de Communes Pays de l'Or	Roger MONTIEL	présent	Rogé ANDREO	
	Joëlle JENIN – VIGNAUD	présente	Pierre ADOUE	
	René CHALOT	présent	Philippe LAVAL	
	Marie LEVAUX	présente	Bernard GANIBENC	présent
	Michel MARTIN	procuration Mr Ganibenc	Cyril ROUQUETTE	
	Alain AQUILINA	procuration à Mr Chalot	Jacques HELSEN	
Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup	Pierre ANTOINE	procuration à Mr Raymond	Jacques GRAU	
Communauté de Communes Pays de Lunel	Sylvie OBJOIS	procuration à Mr Barral	Bernadette VIGNON	
	Hervé DIEULEFES	présent	Didier MARTINEZ	
	Jean Michel ROUX	procuration à Mr Montiel	Robert PISTILLI	
	Richard PITAVAL	présent	Patrick LAOUT	
	Fabrice PECQUEUR	présent	Cathy POHL	
	Bernard BOLUDA	présent	Jean CHARPENTIER	
Communauté d'agglomération de Montpellier	Lionel LOPEZ	présent	Jean Pierre COULET	
	Luc CLAPAREDE		Laurent JAOUŁ	
	Yvon PELLET	présent	Gilbert PASTOR	
	Alain BARRANDON	procuration à Mr Pellet	Jean Luc MEISSONNIER	
	Pierre BONNAL	Procuration à Mr Pellet	Pierre DUDIEUZERE	
	Joël RAYMOND	présent	Arnaud MOYNIER	
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	présent	André VEZINHET	
	Yvon PRADEILLE	présent	Christian JEAN	
	Jean-Marcel CASTET	excusé	José SOROLLA	
	Michel GUIBAL	Procuration à Mr Barral	Christophe MORALES	
	Cyril MEUNIER	Procuration à Mr BARRAL	François LIBERTI	
	Monique PETARD	excusée	Frédéric LAFFORGUE	

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la Loi N° 83-634 du 13 juillet modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la Loi N° 84-53 susvisée,

Vu le décret du 9 octobre 2010,

Vu le budget communal,

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs du Syndicat Mixte du Bassin de l'Or à la date du 01/01/2011

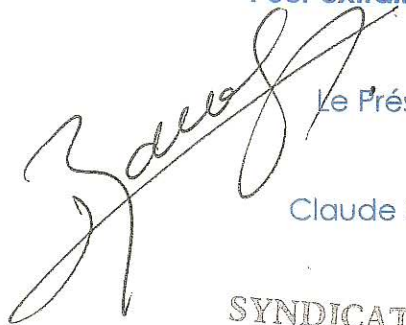
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :
Adopte le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 01/01/2011.

CADRES D'EMPLOI ET GRADES	NOMBRE D'EMPLOIS ET DUREE
FILIERE TECHNIQUE	
Ingénieur Principal	1 poste titulaire à temps complet
Ingénieur	1 poste non titulaire à temps complet
Technicien Principal 1ère classe	1 poste titulaire à temps complet
Technicien Principal 2ème classe	1 poste titulaire à temps complet
FILIERE ADMINISTRATIVE	
Rédacteur	1 poste titulaire à temps complet

Après en avoir délibéré le Comité Syndical, autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré à Lunel, le 9 février 2011

Pour extrait conforme.



Le Président,

Claude BARRAL.

SYNDICAT MIXTE
du BASSIN de L'OR
130, chemin de Merles
34400 LUNEL
Tél. 04 67 71 10 58 - Fax 04 67 71 06 40